

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 244-201-1913 Mutation.

n° 244-201-1913

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 7 juillet 1913
Numéro JO n° 201 du 31/07/1913	Date du numéro 31 juillet 1913

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 1er du dit, M. Leveillé, commis de 2e classe des affaires indigènes est promu à la 1er classe de son emploi.